



Une invitation à vous engager dans la merveilleuse
aventure de **Lire et faire lire**

DÉMARREZ UNE ANTENNE LOCALE

www.lireetfairelire.qc.ca

lireetfairelirequebec 



LES BONHEURS DE LA LECTURE POUR LES ENFANTS PAR LES 50 ANS+



MISSION

Lire et faire lire a pour mission de transmettre le goût et le plaisir de la lecture aux enfants à travers des liens inter-générationnels afin qu'ils deviennent des lecteurs. Pour se faire, l'organisme poursuit deux objectifs :

- Offrir dans les écoles et les services de garde éducatifs à l'enfance, en collaboration avec les bibliothèques et le milieu communautaire un programme de lecture aux enfants de 4 à 8 ans afin de développer le plaisir de lire, de diminuer l'échec scolaire, d'aider à l'intégration des enfants de familles immigrantes ou d'enfants en difficulté d'apprentissage, ainsi que de prévenir la délinquance.
- Intégrer les personnes de 50 ans+ dans l'action bénévole auprès de ce programme de lecture afin de briser leur isolement et de leur permettre de retrouver un rôle actif et valable au sein de la communauté.

HISTORIQUE

- 1999 Lire et faire lire est fondée en France par l'écrivain Alexandre Jardin et le journaliste Pascal Guénéé.
- 2001 Alexandre Jardin présente Lire et faire lire à Montréal lors d'un colloque de la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ).
Plusieurs organismes communautaires unissent leurs efforts pour développer et adapter le programme au Québec.
- 2002 L'organisme Lire et faire lire est créé au Québec.
- 2003 8 projets-pilotes démarrent avec 100 bénévoles-lecteurs de 50 ans+ et 600 enfants de 4 à 8 ans, répartis dans 8 villes du Québec, afin de trouver la formule gagnante.
- 2004 Lancement officiel de Lire et faire lire en avril dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur et début des activités à la rentrée de 2004.

PROGRAMME

Lire et faire lire offre un programme intergénérationnel en lecture. L'activité est faite de rencontres formidables entre des bénévoles-lecteurs de 50 ans+ et des enfants de maternelle 4 ou 5 ans, de 1re ou de 2e année. Les lieux désignés sont les services de garde éducatifs à l'enfance et les écoles et tous les enfants d'un groupe ou d'une classe participent en même temps, mais répartis en petits groupes de 2 à 5 enfants. Chacun de ces petits groupes sera attribué à un bénévole-lecteur pour une durée de 8 semaines consécutives, à raison d'une heure par semaine. C'est une occasion unique où les enfants peuvent découvrir les grands bonheurs de la lecture et des livres et devenir de véritables lecteurs tout en développant un lien magique avec un aîné de leur milieu.

Le bénévole-lecteur aura le loisir de raconter un ou plusieurs livres, préalablement choisis. L'album, avec beaucoup d'illustrations, sera la catégorie de livres privilégiée et il offre une grande diversité de genres : contes traditionnels, contes modernes, histoires de tous les jours, documentaires, bandes dessinées, comptines et poésies, légendes, fables, albums sans texte et « inclassables », etc.

Le service de garde éducatif à l'enfance et l'école sont des lieux désignés pour cette rencontre ludique axée sur le plaisir de la lecture, la découverte et la communication.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Offrir le programme Lire et faire lire aux services de garde éducatifs à l'enfance ou aux écoles de votre communauté.
2. Adhérer à Lire et faire lire à titre d'antenne locale. Voir le formulaire d'adhésion ci-joint.
3. Lire attentivement le document qui vous sera remis lors de votre adhésion : **Programme Lire et faire lire - La trousse de l'antenne locale**. Ce document est une clé de la réussite d'une antenne locale. L'équipe de l'organisme national de Lire et faire lire est aussi là pour vous appuyer. N'hésitez pas à communiquer avec nous et à consulter notre site : www.lireetfairelire.qc.ca où vous trouverez beaucoup d'information.
4. Recruter des bénévoles-lecteurs de 50 ans+ et procéder à la vérification d'antécédents judiciaires.
5. Former les bénévoles-lecteurs et leur remettre le document compris dans la trousse de l'antenne locale : **Programme Lire et faire lire — Guide d'autoformation du bénévole-lecteur**.
6. Impliquer votre bibliothèque locale.
7. Établir, avec les services de garde éducatifs à l'enfance ou les écoles qui participent, votre calendrier de lectures Lire et faire lire.

FONCTIONNEMENT

L'ORGANISME NATIONAL DE LIRE ET FAIRE LIRE

L'organisme national de Lire et faire lire fait la promotion et développe le programme sur l'ensemble du territoire québécois et dans d'autres provinces canadiennes. Il offre un programme « clé en main » aux organismes qui veulent démarrer une antenne locale de Lire et faire lire et offrir le programme dans leur milieu. Il les assiste dans la mise en place du programme et les soutient dans leurs actions. Son rôle est aussi de voir à l'expansion constante du programme.

LES ANTENNES LOCALES

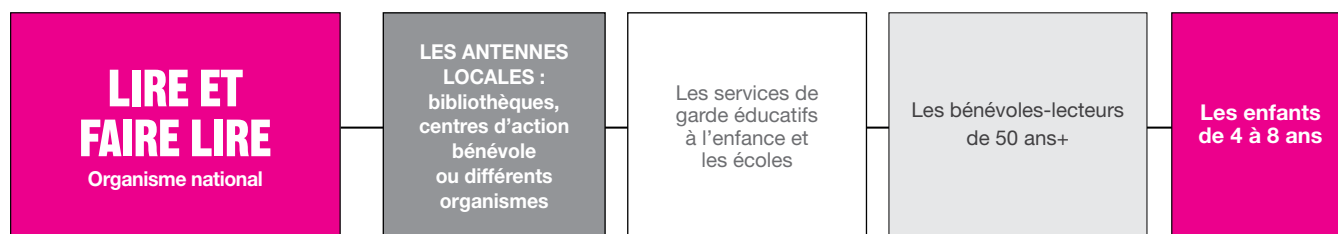
Une antenne locale de Lire et faire lire se crée au sein d'un organisme implanté dans son milieu qui choisit de coordonner le programme Lire et faire lire dans sa communauté. Il peut s'agir d'une bibliothèque, d'un centre d'action bénévole, d'une maison de la famille, d'autres organismes à but non lucratif où elle peut aussi être directement dans un service de garde éducatif à l'enfance ou une école.

LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE ET LES ÉCOLES

Les services de garde éducatifs à l'enfance et les écoles sont les endroits où l'activité de Lire et faire lire a lieu; ils décident de leur participation au programme en collaboration avec leur antenne locale. Ils peuvent aussi être une antenne locale de Lire et faire lire.

LES BÉNÉVOLES-LECTEURS

Le bénévole-lecteur est une personne âgée de 50 ans+ qui aime la lecture et les enfants.



RESSOURCES

L'organisme national Lire et faire lire met tout son savoir et son expérience au contenu et à la réalisation du programme. Pour les antennes locales, il réalise les documents de gestion, de formation et de promotion du programme pour les antennes locales. Il assure aussi un soutien de formation et de réseautage et il voit à ce que les bases du programme soient bien établies et d'en assurer le succès. L'organisme national ne subventionne pas les antennes locales qui décident d'offrir et de coordonner le programme dans leur communauté.

CONCLUSION

La lecture de ce document vous aura permis d'en savoir davantage sur la merveilleuse aventure de Lire et faire lire.

Vous aimeriez en faire partie? Veuillez compléter le formulaire d'adhésion de l'antenne locale ci-joint et le retourner accompagné du paiement de la cotisation annuelle. Sur réception de ces documents, vous recevrez *La Trousse de démarrage d'une antenne locale de Lire et faire lire*. Celle-ci comprend tous les outils de gestion, de formation et de promotion nécessaires à l'implantation et à la coordination du programme dans votre milieu.

Vous avez des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec nous :

Lire et faire lire

150, rue Grant, bur. 315

Longueuil QC J4H 3H6

Téléphone : 579 721.1113 ou 1 855 330.1113

info@lireetfairelire.qc.ca

Télécopieur : 579 721.1611

www.lireetfairelire.qc.ca

lireetfairelirequebec 



ENGAGEMENT DE L'ANTENNE LOCALE

L'antenne locale veut une réelle implication dans sa communauté par le mouvement citoyen qu'est le programme Lire et faire lire et elle a la volonté de contribuer à développer et à promouvoir le goût et le plaisir de la lecture chez les enfants à travers le développement de liens intergénérationnels.

STATUT

L'antenne locale prend naissance au sein d'un organisme déjà implanté dans sa ville, sa municipalité ou sa région, dont la mission concorde avec les objectifs de Lire et faire lire, et qui remplit les conditions d'adhésion.

RÔLE

- L'antenne locale implante et coordonne le programme Lire et faire lire dans sa localité en respectant la mission et le fonctionnement du programme Lire et faire lire.
- Elle désigne un coordonnateur qui devient l'interlocuteur de Lire et faire lire.
- Elle communique avec les services de garde éducatifs à l'enfance et les écoles de son secteur pour la mise en place du programme.
- Elle recrute, forme et encadre les bénévoles-lecteurs.
- Elle s'assure que la « Vérification d'antécédents des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables » est faite pour chaque bénévole-lecteur qui interagira avec des enfants et que cette vérification sera renouvelée aux 3 ans.
- Elle possède une assurance de responsabilité civile couvrant les bénévoles-lecteurs.





Lire et faire lire
150, rue Grant, bur. 315
Longueuil QC J4H 3H6
T. 579 721.1113 • 1 855 330.1113
Télec. 579 721.1611
info@lireetafairelire.qc.ca
www.lireetafairelire.qc.ca

Antenne locale Lire et faire lire Cotisation annuelle de 35 \$

- Nouvelle adhésion
 Renouvellement pour l'année
scolaire 20____/20____

FORMULAIRE D'ADHÉSION

IDENTIFICATION ET COORDONNÉES DE L'ANTENNE LOCALE

- ORGANISME COMMUNAUTAIRE
 famille bénévolat aînés culturel
 autre : précisez _____
- ORGANISME PUBLIC
 bibliothèque conseil d'établissement
 commission scolaire école
 service de garde à la petite enfance
 autre : précisez _____

Nom de votre organisme : _____

Nom de la directrice ou du directeur de l'organisme : _____

Adresse : _____ Arrondissement : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : (____) _____ Télécopieur : (____) _____

Courriel : _____

Nom de la personne désignée comme coordonnateur de l'antenne locale :

_____ Fonction auprès de l'organisme _____

Date prévue du début des activités Tél. (si différent) : (____) _____

de votre antenne : ____ / ____ / ____ Courriel : _____

ADHÉSION / RENOUELEMENT D'ADHÉSION À LIRE ET FAIRE LIRE

La signature de cette section du document fait état de votre demande d'adhésion ou de renouvellement à Lire et faire lire. Sur acceptation de votre demande et réception de votre cotisation annuelle (chèque libellé à l'ordre de Lire et faire lire), votre organisme devient membre actif antenne locale de Lire et faire lire. Je déclare avoir pris connaissance du guide de l'antenne locale de Lire et faire lire remis par Lire et faire lire et je m'engage à le respecter.

Signature du coordonnateur de l'antenne locale Date ____ / ____ / ____

SECTION RÉSERVÉE À LIRE ET FAIRE LIRE

Date ____ / ____ / ____ _____
Numéro de membre